CLÉMENT FAVRE-ROCHEX

Agrégé des facultés de droit Professeur des universités

Université de Tours favrerochex@univ-tours.fr

PARCOURS

Depuis 2024	Professeur des universités - Université de Tours
2024	Agrégation de droit privé et sciences criminelles
2020-2024	Maître de conférences - Université Paris-Panthéon-Assas
2013-2019	Doctorat en droit - Université Paris-Panthéon-Assas Sûretés et procédures collectives, dir. Pr. Michel Grimaldi Jury: Pr. Nicolas Borga, Pr. Philippe Dupichot, Pr. François-Xavier Lucas (président), Pr. Marie-Hélène Monsèrié-Bon 1 ^{er} Prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté 2 nd Prix solennel André Isoré de la Chancellerie des Universités de Paris Prix de thèse de l'Université Panthéon-Assas

ENSEIGNEMENTS

• À l'Université de Tours :

Droit de la famille (Licence 1)
Droit commercial (Licence 2)
Droit bancaire (Master 1)
Responsabilité sociale des entreprises (Master 2 Droit de l'entreprise)
Contentieux commercial (Master 2 Droit de l'entreprise)

• À l'Université Panthéon-Assas :

Restructuration et sûretés (Master 2 Techniques de restructuration des entreprises en difficulté)

• À l'Université Panthéon-Sorbonne :

Droit des sûretés (DU Pratique judiciaire du droit des activités économiques)

• À l'étranger :

Droit des sûretés (Le Caire, École de droit de la Sorbonne, IDAI) Droit bancaire (Hô Chi Minh, Université d'économie et de droit; Phnom Pen, Université royale de droit et de sciences économiques) – 2021 à 2024

THESE

• Sûretés et procédures collectives, préf. M. Grimaldi, LGDJ, coll. Bibliothèque de droit des entreprises en difficulté, t. 19, 2020

OUVRAGES COLLECTIFS

- Code de la consommation, LexisNexis, dir. L. Leveneur (participation aux annotations des Livres 1 et 2), depuis 2022
- « Les privilèges », in Droit des sûretés, dir. G. Piette, Lexbase, 2022
- Le droit des affaires en cas pratiques, avec J.-B. Barbièri, Dalloz, coll. Réussir, 1ère éd., 2023, 2e éd., 2024
- Dictionnaire pratique de droit des affaires, dir. A. Quiquerez, Bruylant (rédaction des définitions en droit des sûretés et en droit des entreprises en difficulté), 1ère éd., 2023

ARTICLES

- « Retour sur l'hypothèque légale du syndicat de copropriétaires à l'épreuve des procédures collectives », Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2024, n° 3, p. 4 s.
- « La réforme des procédures collectives et les sûretés réelles », in Le droit des sûretés réelles depuis l'ordonnance du 15 septembre 2021, dir. R. Broussais, M. Hoyer et E. Petitprez, éd. Ceprisca, 2024, p. 219 s.
- « Le formalisme en droit des sûretés », in Le formalisme en droit, RDA 2023, n° 25, p. 94 s.
- « Le contrat irrégulièrement conclu en procédure collective », RTD com. 2022, n° 3, p. 409 s.
- « Le nouveau patrimoine professionnel », JCP E 2022.1136
- « Le créancier titulaire de sûreté et le nouvel ordre des paiements » (avec Me F. Legrand), Bulletin Joly Entreprises en difficulté, 2022, n° 3, p. 57
- « L'interdiction d'accroître l'assiette de la sûreté », in Réforme du droit des sûretés, Recueil Dalloz 2022, p. 304
- « Réflexions sur les sûretés réelles dans les procédures collectives transfrontalières en Europe », Revue internationale de droit comparé 2021, n° 4, p. 931 s.
- « Les répartitions en liquidation judiciaire après la réforme du livre VI du Code de commerce », Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2021, n° 6, p. 49 s.
- « Une nouvelle réforme du livre VI du Code de commerce! », Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2021, n° 5, p. 37 s.
- « Premiers regards sur l'avant-projet de réforme des sûretés dans les procédures collectives », Recueil Dalloz 2021, n° 4, p. 190 s.

COMMENTAIRES DE JURISPRUDENCE

- « Attribution judiciaire du gage et décharge de la caution », obs. sous Cass. com., 27 nov. 2024, n° 22-21.619, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2025, n° 1, p. 3
- « Effet interruptif de prescription de la déclaration de créance à l'égard de la sous-caution », obs. sous Cass. com., 9 oct. 2024, n° 22-18.093, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2024, n° 11, p. 3
- « Droit de rétention du créancier nanti sur compte-titres et procédure collective », obs. sous Trib. com. Grenoble, 4 oct. 2024, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2024, n° 10, p. 4
- « Des diligences attendues du crédit-bailleur garanti par une caution », note sous Cass. com., 8 novembre 2023, n° 22-13.823, *Act. proc. coll.* 2024, n° 1, repère 1

- « L'article L. 643-7-1 du code de commerce au secours du créancier omis de l'état de collocation », note sous Cass. com., 4 octobre 2023, n° 22-15.456, *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2024, n° 1, p. 26
- « Le droit de suite confronté à l'ordre des paiements en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 14 juin 2023, n° 21-15.864, Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2023, n° 5, p. 18
- « L'action en constatation de la résolution d'un contrat échappe à l'interdiction des poursuites », obs. sous Cass. com., 3 sept. 2023, n° 22-12.047, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2023, n° 9, p. 4
- « Droit de suite né d'une sûreté réelle et répartitions en liquidation judiciaire », obs. sous Cass. com., 8 juin 2023, n° 21-15.864, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2023, n° 7, p. 3
- « Précisions sur l'étendue de l'effacement des dettes à l'issue du rétablissement professionnel », note sous Cass. com., 19 avril 2023, n° 21-19.743, *Act. proc. coll.* 2023, n° 11, repère 131
- « L'action paulienne à l'épreuve de l'intérêt collectif des créanciers », note sous Cass. com., 8 mars 2023, n° 21-18.829, Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2023, n° 3, p. 42 s.
- « Précision sur l'effet de la déclaration de créance née d'un billet à ordre sur l'aval », obs. sous Cass. com., 25 janv. 2023, n° 21-16.275, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2023, n° 3, p. 2
- « Opposabilité du nantissement de compte-titres, cession Dailly et bénéfice de subrogation de la caution », obs. sous Cass. com., 30 nov. 2022, n° 20-23.554, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2023, n° 2, p. 3
- « La date de naissance d'une créance de restitution », note sous Cass. com., 26 oct. 2022, n° 21-13.474, Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2023, n° 1, p. 21
- « Durée de l'effet interruptif de la déclaration de créance à l'égard de la caution », obs. sous Cass. com., 23 nov. 2022, n° 21-13.386, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2023, n° 1, p. 3
- « Renonciation au transfert de la charge d'une sûreté réelle et libération de la caution », obs. sous Cass. com., 9 nov. 2022, n° 20-18.164, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2022, n° 11, p. 3
- « La réparation des préjudices subis par le débiteur à l'épreuve du dessaisissement en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 9 juin 2022, n° 21-12.348, *JCP E* 2022.1380
- « Formalisme du cautionnement : l'ajout de termes dans la mention n'emporte pas la nullité du contrat », note sous Cass. com., 21 avr. 2022, n° 20-23.300, *JCP E* 2022.1219
- « L'action en réduction d'une donation-partage échappe au dessaisissement », note sous Cass. com., 2 mars 2022, n° 20-20.173, Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2022, n° 3, p. 22
- « Déclaration d'insaisissabilité : précisions sur sa publication et la vente du bien à l'épreuve des procédures collectives », note sous Cass. com., 17 nov. 2021, n° 20-15.395, *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2022, n° 2, p. 14
- « La date de cessation des paiements à l'épreuve des voies de recours contre le jugement d'ouverture », obs. sous Cass. com., 12 janv. 2022, n° 20-16.394, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2022, n° 2, p. 2
- « Mesure conservatoire contre la caution et redressement judiciaire », obs. sous Cass. com., 8 déc. 2021, n° 20-16.980, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2022, n° 1, p. 3
- « Mainlevée d'une sûreté réelle lors du plan de cession et décharge de la caution », obs. sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-16.980, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2021, n° 11, p. 2
- « Clôture pour insuffisance d'actif et recours contre un cofidéjusseur », obs. sous Cass. com., 5 mai 2021, n° 20-14.672, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2021, n° 6, p. 4
- « Sûreté réelle pour autrui, cession à titre de garantie et déclaration de créance », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-13.153, 2020, Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2020, n° 5, p. 24 s.
- « Mauvaise foi du débiteur et rétablissement professionnel », obs. sous CA Paris, 28 mai 2020, L'essentiel Droit des entreprises en difficulté 2020, n° 7, p. 5
- « Le domicile élu du créancier et la notification des actes de la procédure collective », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-21.575, Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2020, n° 3, p. 34 s.
- « Le nantissement de compte bancaire à l'épreuve de la procédure collective », note sous Cass. com., 22 janv. 2020, n° 18-21.647, *JCP E* 2020, n° 12, note 1119.

- « Retour sur la répétition de l'indu et l'ordre des droits de préférence », note sous Cass. civ. 1^{ère}, 24 oct. 2019, n° 18-22.549, Recueil Dalloz 2020, n° 3, p. 200 s.
- « Ordonnance autorisant la cession de gré à gré : la rétractation de l'offre est impossible », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-15.871, Bulletin Joly Entreprises en difficulté 2020, n° 1, p. 38 s.

CONFERENCES ET FORMATIONS

- «Réforme des sûretés et réforme des procédures collectives : bilan et perspectives », avec A. Kicilinska, Association nationale des juristes de banque, Association Droit et commerce, nov. 2024
- « Cautionnement et procédures collectives », formation ENM, déc. 2023
- « Cautionnement et procédures collectives », formation ENM, avril 2023
- « Les sûretés réelles et la réforme des procédures collectives », Université d'Amiens, mars 2023
- « Le créancier titulaire d'une sûreté réelle face au nouvel ordre de paiement », avec M° F. Legrand, Université de Montpellier, 17 mars 2022
- « La réforme des procédures collectives », Institut de recherche en droit des affaires, Université Panthéon-Assas, 15 déc. 2021
- « Les sûretés réelles et la réforme des procédures collectives », Colloque de l'Association Henri Capitant, La réforme des sûretés, Université Panthéon-Assas, 5 nov. 2021
- « La directive (UE) n° 2019/1023 du 20 juin 2019 sur la restructuration et l'insolvabilité : quels changements pour le droit français ? », avec M.-H. Monsèrié-Bon, Institut de recherche en droit des affaires, Université Panthéon-Assas, déc. 2020
- « Réforme des sûretés et répartitions », Institut français des praticiens des procédures collectives, formations depuis 2021